

**AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE**

Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ",
titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène
Macchini, Immeuble « Le Régent »,

COMMUNE de CHISA (Haute-Corse)

Date de l'acte : 31 août 2023

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par **Maître Antoine SANTUCCI**, Notaire au sein de l'Etude à AJACCIO (Corse du sud),
Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de
notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la
prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code
Civil au profit de :

Monsieur Joseph Roger **CAPIA**, en son vivant retraité, époux de Madame
Pauline **ROCCA**. Né à CHISA (20240), le 23 février 1930. Est décédé à
AJACCIO (20000) (FRANCE), le 10 juillet 2002.

Deux parcelles de terre :

Lieudit Pian delle quarcie : section E n° 879 pour 04a 40ca.

Lieudit A casa : section E n° 747 pour 01a 11ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et
constate une possession répondant aux conditions de la prescription
acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière
des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au
service de la publicité foncière. »*

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail
suivante : prescriptives.spadonietassociés.20004@notaires.fr.

**Pour Avis
Maître Antoine SANTUCCI
Notaire**